

COMMUNIQUÉ

Altaprofits.com étend la signature électronique à sa gamme de contrats assurés par **SwissLife Assurance et Patrimoine** : **Titres@Vie, Titres@Capi, Titres@Capi-PEA***

*Cette nouvelle étape souligne la détermination d'Altaprofits.com à rendre l'assurance-vie moderne afin qu'elle soit en parfaite adéquation avec le mode de vie toujours plus numérique des Français qui, depuis de nombreuses années, en ont fait leur placement d'épargne préféré. Aller **vers toujours plus de digitalisation** pour Altaprofits.com est **synonyme d'innovation, de simplification, de gratuité, d'économies et de traitements rapides** aux bénéfices des épargnants.*

Paris, le 7 avril 2016. Un vrai plus dans le monde très traditionnel de l'assurance-vie, Altaprofits.com, créateur de l'assurance-vie en ligne « **sans frais d'entrée** », étend la signature électronique à sa gamme de contrats assurés par **SwissLife Assurance et Patrimoine**, à savoir :

- **Titres@Vie****, contrat d'assurance-vie,
- **Titres@Capi**, contrat de capitalisation,
- **Titres@Capi-PEA**, contrat de capitalisation version PEA.

« Aujourd'hui, l'assurance-vie en France est un secteur où l'essentiel de la relation avec les épargnants se fait par papier et par des formulaires auto carbonés, ... c'est invraisemblable ! Dans un contexte d'accélération qui rend tout compliqué (à remplir, à signer, à traiter), la signature électronique est une vraie innovation dans le monde de l'assurance-vie, une vraie simplification pour les épargnants », souligne François Leneveu, Président d'Altaprofits.com.

Les souscripteurs et les nouveaux épargnants des contrats **Titres@Vie, Titres@Capi, Titres@Capi-PEA** bénéficient dès à présent de cette solution de dématérialisation de souscription et des actes de gestion électronique. A la garantie de **sûreté** (le principe de la boucle SMS est utilisé) et à la **gratuité** du service s'ajoutent d'autres avantages comme :

- **Le geste est écologique** : plus de papier et plus d'utilisation de cartouches d'encre polluantes,
- **Le gain de temps et les économies sont significatives** : plus de signature à apposer sur de nombreuses pages, plus d'impression, plus de courrier à affranchir et à poster, plus de retard d'acheminement postal,
- **La rapidité dans l'exécution est certaine** : le traitement administratif est de fait accéléré.

La signature électronique est une facilité proposée aux épargnants d'Altaprofits.com. ; elle n'est pas obligatoire. **Sa vocation est de correspondre à la tendance de consommation des Français** qui se digitalisent de plus en plus et qui veulent en même temps **contribuer à la préservation d'un bon équilibre écologique**.

*** Ces trois contrats ont la double particularité de proposer des titres vifs en gestion libre et pilotée (par Lazard Frères Gestion) et de permettre à l'épargnant le choix de la multi-gestion, son épargne est alors gérée à la fois en gestion libre et en gestion pilotée.**

**** Le 24 mars dernier, dans le cadre de la 38^{ème} édition des Trophées du Revenu, le contrat Titres@Vie s'est vu décerné le « Grand Trophée d'Or 2016 » dans la catégorie « Meilleurs contrats d'assurance-vie sur Internet ».**

Contact presse Altaprofits.com : Brigitte Huguet
Tél. 01 46 34 78 61 – information-presse@altaprofits.fr

À propos d'Altaprofits.com :

• Le créateur de l'assurance-vie en ligne « sans frais d'entrée » en France - un site web visionnaire - un pure player de l'assurance-vie.

C'est en décembre 2000 que les premiers épargnants ont pu accéder à l'offre en ligne d'[Altaprofits.com](http://altaprofits.com). Depuis, le site web n'a cessé d'innover, comme en :

- 2009, en proposant la souscription d'obligations en direct pour des particuliers dans le cadre de contrats d'assurance-vie,
- 2011, en offrant la possibilité d'investir en titres vifs (actions) dans un contrat d'assurance-vie, de les gérer librement avec un minimum d'investissement (3 000 €). Le contrat présente une autre possibilité inédite : trois modes de gestion combinables (dits « par compartiment » ou « multi poches ») ; l'épargnant a la possibilité à la fois de confier une partie de son épargne en Gestion Pilotée « Carte Blanche » ou en « Gestion Privée » et de gérer lui-même en « Gestion Libre » des OPCVM et des actions en direct, ainsi que le fonds « euro »,
- 2012, en lançant une application mobile iPhone**, catégorie « Finance », 100 % confidentielle et sécurisée, 100 % gratuite,
- 2015, en créant le premier contrat d'assurance-vie sans papier (signature électronique) et qui peut être ouvert sans obligation d'être déjà détenteur d'un contrat de la gamme [Altaprofits.com](http://altaprofits.com). Puis, en lançant le 1^{er} contrat d'assurance-vie luxembourgeoise sur Internet.

[Altaprofits.com](http://altaprofits.com) propose de nombreuses informations juridiques, fiscales et patrimoniales, ... online, par téléphone (les Conseillers patrimoniaux d'altaprofits.com, diplômés en Gestion de Patrimoine, répondent aux questions des personnes qui le souhaitent au 01 44 77 12 14), **sur rendez-vous** (au 17, rue de la Paix dans le 2^{ème} arrondissement de Paris).

• La 1^{ère} pure FinTech française née il y a 15 ans

Le site web permet également aux épargnants d'avoir accès à des outils d'aide à la décision à forte valeur ajoutée utiles à toute stratégie patrimoniale. Ces outils sont développés par Altaprofits.com et lui sont propres tel que, dès 2000, l'« Asset Allocator », logiciel de construction de portefeuille efficient et de choix de fonds personnalisés à partir de critères. Altaprofits a construit ce logiciel en se basant sur la théorie de l'optimisation de portefeuille développée par Harry Markowitz, pour laquelle il a obtenu le prix Nobel en 1990, avec William Sharpe et Merton Miller.

Les contrats de la gamme Altaprofits.com figurent régulièrement en tête des comparatifs, des classements et reçoivent de nombreuses distinctions de la presse patrimoniale et financière.

Altaprofits, courtage d'assurances

Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, <http://www.orias.fr>. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.

Produits financiers et bancaires

Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 278 000 Euros. RCS Paris B 428 671 036. Code NAF: 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris. Tél 01 44 77 12 14.

**iPhone est une marque déposée Apple INC.